

Motion de Mme Anne-Marie von Arx-Vernon, MM. Guy Savary et Jean-Charles Lathion: «Pour des quais sympa... pour toujours».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 10 octobre 2001 dans le rapport M-105 A)

MOTION

Considérant que:

- les quais de la rade de Genève sont les fleurons du lac;
- les quais contribuent grandement à la qualité de vie en ville de Genève;
- la circulation automobile réduit les possibilités de promenades en toute sécurité;
- la réputation historique et urbanistique de la ville de Genève tient en grande partie à son lac et à ses quais,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à étudier, en collaboration avec le Canton, la possibilité de rendre définitivement les quais aux promeneurs en envisageant des aménagements visant à accorder la priorité à la circulation piétonnière et à dissimuler la circulation automobile par la construction, par exemple, de tunnels aux endroits les plus engorgés.